

ILS ONT VOTÉ POUR LA FLANDRE

Combien de francophones ont-ils délibérément voté pour des Flamands, le 25 mai ? La question se pose là où le choix entre des listes francophone et néerlandophone leur était offert. C'est-à-dire à Bruxelles, pour l'élection du Parlement régional et de la Chambre, et en Brabant flamand, dans le canton de Rhode-Saint-Genèse (les six communes à facilités de la périphérie bruxelloise) ainsi que dans les 29 communes sans facilités de Hal-Vilvorde, pour l'élection de la Chambre et du Parlement flamand.

Le vote est secret. La réponse doit être prudente. Jean Faniel, directeur-général du Crisp (Centre de recherche et d'information sociopolitiques) nous aide à la formuler.

Les scores additionnés des listes francophones aux communales de 2012 dans les six communes à facilités (le canton de Rhode, au scrutin de 2014) y révèlent un « électoralat francophone » estimé entre 20 000 et 25 000 personnes, « 22 000 étant la meilleure approximation », selon Jean Faniel. Approximation imposée par la présence de listes bilingues, voire multilingues, aux communales. Cet électoralat francophone va nous servir de base de réflexion, par soustraction.

UN CHOIX PLUS RARE EN BRABANT FLAMAND...

À l'élection de la Chambre, en mai, 22 182 voix (sur 36 034) du canton de Rhode se sont portées sur des listes francophones, la plupart bruxelloises (20 281 voix) et quelques-unes (1 901) du Brabant flamand. Très peu de fran-

cophones de la périphérie, apparemment, auraient donc voté pour un député fédéral flamand.

À l'élection du Parlement flamand, par contre, l'UF (l'Union des francophones) n'a récolté que 14 855 suffrages. Elle est loin d'avoir fait le plein de l'électorat francophone du canton.

« Cela peut vouloir dire, analyse Jean Faniel, que les francophones de la périphérie bruxelloise préfèrent d'abord voter en fonction de leurs affinités politiques. Ils sont attirés en plus grand nombre par un vote idéologique (une liste homogène francophone) quand ils votent pour la Chambre que par un vote communautaire (une liste d'union francophone hétérogène) lorsqu'ils élisent un député au Parlement flamand. Un certain nombre d'électeurs ont préféré y voter pour le SP.A, Groen ou l'Open VLD. Le vote francophone pur serait donc moins attractif que le vote idéologique. » Ceci d'autant que la liste UF pour le Parlement flamand s'est péniblement construite, avec une rivalité MR-FDF pour la tête de liste, découlant du divorce des deux partis en 2011. Un détail qui n'est peut-être pas anecdotique : sur l'écran de vote, le logo de la liste UF avait disparu au profit des initiales de la liste d'union francophone. Ce qui a pu perturber quelques électeurs.

L'efficacité du vote peut aussi expliquer le choix de l'électeur francophone du Brabant flamand. « En votant pour la liste bruxelloise du MR, du PS, du cdH, du FDF, d'Ecolo, etc, à la Chambre, reprend Jean Faniel, il pouvait être quasi certain que ce vote donnerait lieu à l'élection d'un ou plusieurs députés. Et cela s'est vérifié. Au Parlement flamand, par contre, cet électeur pouvait se dire que l'Union des francophones aurait de toute façon un élu et que

l'élection y était sans enjeu. (Cela a eu un effet démobilisateur, car l'UF a failli perdre son seul élu, NDLR). Le francophone a donc pu être tenté

de voter Groen, qui a progressé, ou SP.A ou encore VLD, se disant que ces partis avaient besoin de sa voix. »

Autre explication encore, avancée par le politologue, la certitude que l'unique député francophone du Parlement flamand ne participera jamais au pouvoir en Flandre. Il est ostracisé dans l'Hémicycle depuis son élection en 1995. « Un vote symbolique peut être lassant, à la longue... » Mieux valait, alors, pour certains francophones, tenter de contrer la N-VA en renforçant les autres partis flamands candidats au pouvoir.

Enfin, l'hypothèse de la normalisation. Certains francophones de la périphérie ont pu se dire qu'ils vivaient en Flandre, que la page de la sixième réforme de l'Etat était tournée, qu'ils allaient élire « leurs » parlementaires régionaux. « Si on se place dans ce schéma-là, reprend Jean Faniel, progressivement, l'UF va voir ses électeurs disparaître. Comme à Fourons, où la liste francophone Retour à Liège, longtemps dominante, un jour ne l'a plus été. »

... QU'À BRUXELLES

A chaque élection du Parlement bruxellois, des leaders néerlandophones et francophones appellent les francophones à voter pour des listes flamandes modérées sur le plan communautaire. Sachant que, dans cette assemblée, le nombre d'élus de chaque rôle linguistique est, de toute façon, figé par la loi : 82 F et 17 N.

De 2009 à 2014, le score des listes néerlandophones y est passé de 11,2% à 11,6%. Le député bruxellois

FDF Emmanuel De Bock relève, à cet égard, que « plus il y a de francophones qui votent pour des listes flamandes, plus le seuil électoral des 5% est accessible aux petits partis, côté francophone. »

A la Chambre, par contre, depuis la scission de BHV, l'élection d'un député flamand « de Bruxelles » est très incertaine. Dans cette circonscription, les Flamands n'avaient d'ailleurs affiché que des candidats

peu connus.

Or, si l'on compare les résultats au Parlement bruxellois et ceux, pour la Chambre, dans la circonscription de Bruxelles (dont on a extrait les votes du canton de Rhode, afin d'avoir, dans les deux cas, l'assiette électorale des 19 communes), « il est intéressant de noter, conclut Jean Faniel, qu'avec 12 218 voix à la Chambre, le VLD, qui n'y affichait pas de candidats connus, ne fait que 2 078 voix de

moins que la liste VLD du Parlement bruxellois qui comportait, elle, des gens très populaires comme Guy Vanhengel. La différence est très faible. Idem pour le SP.A. Ceci pourrait indiquer que des Bruxellois francophones ont voté VLD ou SP.A à la Chambre. Ou même Vlaams Belang ou CD&V, deux partis qui réalisent de meilleurs scores à la Chambre qu'au Parlement bruxellois. » ■

COMBIEN DE VOTES « HÉTÉRO-COMMUNAUTAIRES » ?

Attention, pas trop vite, la réponse, svp.

À LA CHAMBRE

le VLD, sans grands noms, a fait à peine moins de voix qu'au Parlement bruxellois, dont la liste comportait notamment Guy Vanhengel.

« PLUS LES FRANCO-PHONES

votent flamand, plus le seuil électoral de 5% est accessible aux petits partis, côté francophone », dit Emmanuel De Bock (FDF).